



Iran

Categories : [Gestion de Portefeuille](#)

Date : mardi 22 novembre 2016

Les sanctions économiques imposées à l'Iran par l'Europe et les Etats-Unis étant à présent levées, il peut y avoir un intérêt commercial, économique et stratégique à déposer sur ce territoire. Attention à ne pas couvrir des activités qui seraient incompatibles telles les divertissements pour adultes ou les boissons alcooliques. A noter que pour tout dépôt, la classe 35 serait tacitement couverte. Ce qui peut avoir un intérêt pour réagir vis-à-vis des marques adverses.